RÉPERTOIRE TECHNIQUE

DES

Catégories d'Ouvriers

PAR SPÉCIALITÉS DE TRAVAIL

DANS LES

Mines de Houille de Belgique (1)

TRAVAUX DU FOND

[3312 : 62233 (493)]

I. — ABATAGE.

Abatteur. — Ouvrier qui attaque la veine au pic, avec ou sans le secours d'explosifs, pour en faire tomber la houille en blocs et morceaux.

(1) Ce « répertoire technique », dressé par M. l'ingénieur Cuisinier, attaché à la section de la statistique de l'*Office du Travail de Belgique* (Ministère de l'Industrie et du Travail) est extrait d'une enquête qui va incessamment être publiée par cet Office.

A l'occasion du Recensement général des industries et des métiers, qui a eu lieu en octobre 1896, l'Office du Travail a entrepris des recherches sur les *salaires détaillés des ouvriers industriels*. Grâce au concours des chefs d'entreprise, on a pu dresser la statistique des salaires au moyen des données individuelles extraites des livres de paye.

Le premier fascicule de cette publication sera consacré aux salaires dans les mines de houille ; les divers taux seront présentés pour *chaque catégorie d'ouvriers*. L'objet du présent « répertoire » est de définir ces diverses spécialités de travail.

Il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt pour les lecteurs des *Annales des Mines de Belgique* d'avoir sous les yeux ce « répertoire » qui contient beaucoup d'expressions purement locales, non seulement inconnues à l'étranger mais même peu connues en Belgique en dehors des quelques mines où elles sont usitées.

Signalons, en même temps, que la publication dont nous parlons, sera accompagnée d'une *étude comparative des salaires dans les mines de houille* pour 1896 et pour 1900. Cette étude comporte les salaires individuels effectifs de 88,445 ouvriers en 1896 et de 100,138 en 1900, soit 188,583 au total. Elle permettra d'établir l'importance de la hausse provoquée par la période de prospérité que les charbonnages belges ont traversée. (N. D. L. R.)

Haveur. — Ouvrier qui fait le havage pendant la nuit, quand cette opération n'est pas faite pendant le jour, en même temps que l'abatage proprement dit, par l'*ouvrier à veine* ou *abatteur*. Haver, c'est desserrer la couche en ouvrant, parallèlement à son plan, une entaille d'une certaine profondeur. L'opération qui consiste à faire tomber la partie havée de la veine constitue l'abatage proprement dit.

Hayeur. — Ouvrier qui, dans certaines exploitations, enlève la nuit un lit de pierre intercalé dans la couche.

Ouvrier à veine. — Voir abatteur.

Ouvrier en taille. — Voir abatteur. On appelle *taille* un chantier d'abatage où travaillent en commun plusieurs ouvriers à veine.

II. — CHARGEMENT, TRANSPORT ET EXTRACTION.

N. B. — Les wagonnets employés dans les mines s'appellent, suivant les régions, *berlaines, berlines, chariots, gaillots,* etc.

Accrocheur. — Le long d'un puits d'extraction sont aménagées quelques excavations appelées *envoyages* ou *chambres d'accrochage*, et où l'on amène, par les galeries de roulage, les wagonnets de charbon ou de déblais à extraire. L'accrocheur est l'ouvrier chargé d'introduire ces wagonnets pleins dans la cage d'extraction, au moment où elle s'arrête au niveau de l'accrochage; il doit, au préalable, en retirer les wagonnets vides ramenés de la surface. Quand une cage arrive à la surface, la manœuvre inverse (remplacement des wagonnets pleins par des vides) est faite, au niveau d'une installation appelée *recette du jour*, par des ouvriers qu'on nomme également *accrocheurs*. Dans diverses régions toutefois, les accrocheurs de la recette du jour s'appellent plutôt *décrocheurs*, *décaisseurs*, *recueilleurs*, *rascoyeurs*. Enfin, il faut noter que les accrocheurs du fond ou de la surface sont souvent désignés aussi sous les noms de *taqueurs*, *tireurs*, *encaisseurs*, *clicheurs*, *etc.*

Aiguilleur. — Ouvrier chargé de la manœuvre des aiguilles d'un point de bifurcation du chemin de fer souterrain; on emploie rarement des aiguilleurs au fond.

Avanceur de chariots. — Les voies ferrées qui aboutissent à une chambre d'accrochage s'arrêtent à une très faible distance du puits; sur cette distance de quelques mètres, le sol de la chambre d'accrochage est couvert de taques (fortes tôles jointives) sur lesquelles se font les manœuvres de déchargement et de rechargement des

cages ; les *avanceurs de chariots* poussent jusqu'aux *accrocheurs* [voir ce terme] les wagonnets pleins à introduire dans les cages et, inversement, retirent jusqu'aux voies ferrées les wagonnets vides à renvoyer dans les travaux.

Bouteur, -euse.— Ouvrier, -ère qui pousse à la pelle le charbon qui vient d'être abattu, pour le faire glisser jusqu'au *chargeur* [voir chargeur aux tailles] ou jusqu'à une *cheminée* [voir monteur de cheminées, III] par laquelle il est évacué. Ce transport du charbon, par glissement dans la taille, s'appelle *boutage*.

Cageur. — Voir accrocheur.

Cayateur. — Un *cayat* ou *plan incliné automoteur*, est une voie de transport en pente mettant en communication une galerie secondaire avec la galerie principale de roulage ; c'est par le cayat qu'on fait descendre, jusqu'au niveau de celle-ci, les wagonnets pleins qui arrivent par la voie secondaire.

Un cayat est dit *plan automoteur* parce qu'il est disposé de telle manière qu'un wagonnet plein, en descendant, fait remonter un wagonnet vide, et le *cayateur* est l'ouvrier qui modère la vitesse en agissant sur un frein.

Chargeur aux cages. — Voir accrocheur.

Chargeur, -euse aux tailles. — Ouvrier, -ère qui charge le charbon dans les wagonnets qui l'emportent, par les galeries de roulage, vers le puits d'extraction.

Chargeur, -euse de terres. — Ouvrier, -ère du poste de nuit, qui charge dans des wagonnets les pierres abattues par les *coupeurs de voie* [voir ce terme, III].

Conducteur de chevaux. — Ouvrier qui conduit les chevaux traînant les wagonnets dans les galeries principales de roulage.

Conducteur de treuil. — Ouvrier chargé de la conduite d'un treuil mécanique servant à extraire les déblais d'un approfondissement de puits, ou les produits d'une exploitation en vallée. [Exploitation en vallée : voir avaleur en veine, III.]

Décrocheur. — Ouvrier posté à un point d'arrêt du chemin de fer souterrain, pour séparer les wagonnets quand une rame arrive à destination.

Encaisseur, -euse. — Voir accrocheur.

Envoyeur, -euse aux cages. — Voir accrocheur.

Freineur. — Voir cayateur.

Gonheur. — Voir hiercheur.

Hiercheur, -euse. — Ouvrier, -ère qui traîne les wagonnets dans les galeries secondaires de roulage, dont les dimensions restreintes s'opposent à la circulation des chevaux.

Homme de chambre. — Voir avanceur de chariots.

Meneur de chariots. — Voir hiercheur.

Metteur en cayat. — Ouvrier posté à la tête d'un *plan incliné automoteur* [voir cayateur]; il doit placer et accrocher les wagonnets pleins à descendre, après avoir retiré les wagonnets vides ramenés du niveau inférieur.

Metteur à place. — Ouvrier qui fait les manœuvres au pied d'un *cayat* [voir cayateur]; il retire les wagonnets pleins qui arrivent du niveau supérieur, et les remplace par des wagonnets vides à remonter.

Ouvrier au trait. — Cette dénomination s'applique à tout ouvrier occupé au transport souterrain.

Parcoureur. — Voir hiercheur.

Pousseur, -euse de tôles. — Lorsque la disposition des tailles est telle que le boutage se fait suivant la pente de la couche, l'action de la pesanteur vient en aide au bouteur dans une mesure diminuant avec l'inclinaison, et quand la couche est peu inclinée, on facilite le travail du bouteur en disposant, dans le chantier, des tôles sur lesquelles le charbon glisse mieux que sur la roche nue; l'ouvrier qui fait le boutage s'appelle alors *pousseur de tôles* [Taille : voir ouvrier en taille, I. Boutage : voir bouteur.]

Rameur au pied de cayat. — Ouvrier qui compose les rames de wagonnets au pied d'un *cayat* [voir cayateur], pour le transport par chevaux.

Ravanceur. — Voir bouteur.

Ravanceur de chariots. — Voir avanceur de chariots.

Remeneur de charbon. — Dans les couches de très faible inclinaison, et où la disposition des tailles est telle que le boutage se fait suivant la pente, *le pousseur de tôles* [voir ce terme] n'est plus aidé par l'action de la pesanteur, de sorte que le boutage devient coûteux.

Quand la veine est d'ouverture suffisante pour le passage des wagonnets (ce qui ne présente pas en Belgique), on supprime facilement le boutage en faisant arriver les wagonnets dans les tailles

mêmes, sur des voies qu'on déplace au fur et à mesure de l'avancement des *abatteurs* [voir ce terme, I].

Dans le cas contraire, on remplace le boutage par un traînage au bac, c'est-à-dire que le transport dans les tailles se fait alors dans des bacs glissant sur des patins en fer, et traînés par des ouvriers appelés *remeneurs de charbon*. Enfin, si la couche est même trop mince pour qu'on puisse faire circuler de tels bacs dans les tailles, le boutage doit être maintenu.

Remeneur de terres. — Ouvrier du poste de nuit, qui transporte par wagonnets les terres et les pierres abattues par les *coupeurs de voie* [voir ce terme, III].

Sclauneur. — Voir hiercheur.

Sonneur. — Ouvrier qui au moyen d'appareils de sonnerie transmet des signaux, d'un accrochage au machiniste d'extraction, pour l'avertir des manœuvres à faire. [Accrochage : voir accrocheur.]

Suiveur de rames. — Dans les galeries où circulent les chevaux, le transport se fait par rames de wagonnets; le *conducteur de chevaux* [voir ce terme] se tient à la tête de la rame, et un gamin se tient en arrière, pour prévenir et aider le conducteur en cas d'accident pendant le trajet ; l'emploi de ce gamin, appelé *suiveur de rames*, n'est cependant pas général.

Taqueur. — Voir accrocheur.

Tireur. — Voir accrocheur.

Tourteur. — Manœuvre qui actionne un treuil à bras.

Traîneur, -euse. — Voir hiercheur.

Traîneur au bac. — Voir remeneur de charbon.

Trayeur. — Voir tourteur.

III. — OUVERTURE ET ENTRETIEN DES GALERIES (y compris l'ENTRETIEN DU PUITS et les TRAVAUX PRÉPARATOIRES).

Avaleur. — Lorsqu'on approfondit un puits existant ou que l'on enfonce un nouveau puits, l'excavation en creusement s'appelle *avaleresse*, et les ouvriers qui y travaillent, *avaleurs*.

Avaleur en veine. — Ouvrier qui travaille au creusement d'une *descenderie*, c'est-à-dire d'une ouverture faite en veine, suivant l'in-

clinaison et en descendant, pour préparer l'exploitation d'une tranche à déhouiller *en vallée*.

Exploiter en vallée, c'est, contrairement à la règle générale, déhouiller au-dessous du niveau de la galerie principale de roulage.

Bacneur. — Les galeries percées de manière à rencontrer successivement les diverses couches de roches ou de charbon dont se compose le terrain, sont dites *galeries à travers-bancs*, et s'appellent *bacnures* dans le pays de Liége, et *bouveaux* dans le Hainaut. Les *bacneurs* ou *bouveleurs* sont les ouvriers occupés au creusement de ces galeries.

Une couche en exploitation est reliée :

D'une part au puits d'extraction, par une bacnure servant au transport des produits, et aussi à l'arrivée de l'air à envoyer dans les chantiers ;

D'autre part au puits d'aérage, par un bouveau servant au retour de l'air qui a passé dans les tailles.

Boiseur. — Ouvrier qui consolide les parois des excavations au moyen de soutènements en bois ; un soutènement en bois s'appelle *boisage*.

Bosseyeur. — Outre les *galeries à travers-bancs* [voir bacneur], les travaux du fond comportent des communications qui suivent les couches de houille, et qu'on appelle *galeries en veine*.

Lorsqu'on exploite des couches puissantes, ces communications peuvent s'établir entièrement dans le charbon, mais quand les couches sont minces, comme en Belgique, on ne pourrait leur donner une ouverture suffisante sans entamer les parois de la veine. Les galeries en veine s'établissent, ou plutôt se prolongent, au fur et à mesure du déhouillement : là où doit passer la galerie, le *bosseyeur* agrandit, en entaillant la roche, le vide produit par l'enlèvement du charbon ; c'est ce qu'on exprime en disant que le bosseyeur *coupe la voie*, et de là vient que dans le Hainaut cet ouvrier s'appelle *coupeur de voie*.

On trouve toujours, dans une couche en exploitation, des galeries en veine horizontales partant, notamment, des points où la couche est rencontrée par les *bacnures* [voir bacneur]. On doit parfois établir aussi des communications tracées suivant la ligne de plus grande pente de la veine, ou même suivant une pente oblique.

Bouveleur. — Voir bacneur.

Coupeur de voie. — Voir bosseyeur.

Coupeur de mur. — Voir bosseyeur.

Coupeur de troussage. — Bosseyeur [voir ce terme] qui coupe les *voies de retour d'air*. Le courant d'air qui traverse la mine entre par le puits d'extraction et sort par le puits d'aérage, dans lequel le ventilateur crée le tirage déterminant la circulation de l'air. Les galeries par lesquelles l'air se rend au puits de sortie, après avoir passé dans les chantiers, s'appellent *voies de retour d'air* ou *troussages*.

Déblayeur. — Ouvrier du poste de nuit, qui enlève et emporte dans des wagonnets les matières stériles qui gênent dans les galeries.

Descombleur. — Voir recarreur.

Enfonceur. — Voir avaleur.

Étançonneur. — Voir boiseur.

Failleur. — Un *cran* est un dérangement qui consiste en une cassure du terrain, avec déplacement plus ou moins considérable des couches de houille et de roches qui le composent; ces couches ont été rejetées parallèlement à elles-mêmes, mais les deux parties du terrain, entre lesquelles existe la cassure, sont restées l'une contre l'autre. Lorsque, au contraire, ces parties sont séparées par une certaine épaisseur de matières non stratifiées (c'est-à-dire non disposées en bancs parallèles) le dérangement prend le nom de *faille*.

Dans le cas d'un cran, comme dans le cas d'une faille, les deux parties d'une même couche ne se trouvent plus dans le même plan, de sorte que quand les travaux d'exploitation rencontrent un tel dérangement, les communications doivent être prolongées dans des roches stériles, jusqu'à ce qu'on ait retrouvé la couche; les ouvriers chargés de ce travail s'appellent, selon le cas, *failleurs* ou *passeurs de cran*.

Faiseur de trous en restaples. — Ouvrier qui perce une communication d'aérage au travers des *restaples* ou remblais.

Monteur en charbon. — Voir monteur en veine.

Monteur de cheminées. — Pour faire descendre les produits d'une taille à la galerie secondaire de roulage qui la dessert, on peut, quand la couche est suffisamment inclinée, ménager dans les remblais des couloirs solidement boisés; ces couloirs, dans lesquels le charbon glisse par son propre poids, sont désignés sous le nom de *cheminées*, et les ouvriers qui les établissent s'appellent *monteurs de cheminées*.

C'est parfois aussi par cheminées qu'on fait descendre les charbons, des galeries secondaires à la voie principale de roulage; de telles cheminées remplacent donc des cayats. [Cayat : voir cayateur, II].

Monteur en faille. — Voir failleur.

Monteur en veine. — Ouvrier qui travaille au creusement d'un *montage*, c'est-à-dire d'une ouverture faite en veine, suivant l'inclinaison et en montant, pour préparer l'exploitation d'une nouvelle taille.

Ouvrier d'about. — Ouvrier qui visite et entretient le revêtement des puits et les installations qu'ils contiennent : guidonnage, taquets, échelles, etc...

Le *revêtement* d'un puits est la construction dont on recouvre les parois pour les maintenir.

Pendant leur mouvement rapide d'ascension ou de descente, les cages d'extraction glissent le long de conducteurs verticaux constituant, avec les traverses horizontales qui les supportent, ce qu'on appelle le *guidonnage*.

Les *taquets* sont des appareils sur lesquels les cages viennent prendre appui, quand elles s'arrêtent au niveau d'un *accrochage* ou de la *recette du jour* [voir accrocheur, II].

Les *échelles* servent de moyen de retraite aux ouvriers, quand un accident aux appareils d'extraction suspend le fonctionnement des cages, ou lorsque, par suite d'accident grave à l'intérieur des travaux, le personnel se précipite pour remonter au plus tôt, sans attendre de trouver place dans les cages.

Ouvrier aux étreintes. — Il arrive qu'une couche s'amincisse ou même disparaisse complètement sur une longueur plus ou moins considérable ; ce dérangement s'appelle *étreinte*. Quand l'étreinte est complète, la couche est tout à fait perdue et il faut prolonger les communications, dans des roches stériles, jusqu'au delà du dérangement; les ouvriers occupés à ce travail s'appellent *ouvriers aux étreintes*.

Ouvrier en faille. — Voir failleur.

Ouvrier de machine. — Voir ouvrier d'about.

Ouvrier à la pierre. — Cette dénomination s'applique aux ouvriers occupés aux divers travaux à la pierre, comme les *bacneurs* ou *bouveleurs*, et les *bosseyeurs* ou *coupeurs de voie* [voir ces ter-

mes]. Les travaux à la pierre s'exécutent le plus souvent par *minage*, c'est-à-dire en faisant sauter la roche au moyen d'explosifs.

Ouvrier de travaux préparatoires. — Les travaux qui s'exécutent à l'intérieur d'une mine se divisent en *travaux d'exploitation* proprement dits, et en *travaux préparatoires;* ces derniers, comme leur nom l'indique, précèdent les travaux directement productifs, et sont entrepris en vue de pouvoir, à un moment donné, commencer le déhouillement d'une nouvelle tranche du champ d'exploitation.

L'approfondissement des puits [voir avaleurs], le creusement des *bacnures* ou *bouveaux* [voir bacneurs ou bouveleurs], le percement des *montages* [voir monteurs en veine] ou des *descenderies* [voir avaleurs en veine], sont les principaux travaux préparatoires.

Passeur de cran. — Terme défini en même temps que *failleur* [voir ce mot].

Raccommodeur. — Ouvrier qui répare le boisage des galeries.

Ravaleur. — Voir avaleur.

Recarreur. — Ouvrier qui rétablit et reboise, aux dimensions premières, une galerie dont les parois se sont, à la longue, déformées et rapprochées sous l'action de la poussée des terrains.

On appelle aussi *recarreur*, l'ouvrier qui agrandit la section d'une galerie et en établit le boisage définitif, après que la première poussée des terrains s'est donnée sur le boisage provisoire.

Recoupeur. — Voir recarreur.

Releveur de terres. — Ouvrier du poste de nuit, qui rejette des matières stériles dans une voie abandonnée ou dans les remblais.

Remblayeur. — Ouvrier du poste de nuit, occupé au remblayage des tailles; *remblayer une taille*, c'est remplir de matières stériles le vide produit par l'enlèvement du charbon.

Répareur. — Voir raccommodeur.

Repasseur de puits. — Voir ouvrier d'about.

Restapleur. — Voir remblayeur.

Trancheur. — Voir ouvrier à la pierre.

IV. — TRAVAUX DIVERS.

Boute-feu. — Ouvrier (ou agent de surveillance) chargé de mettre le feu aux mines.

Calin. — Ouvrier qui visite et entretient le matériel fixe de transport souterrain.

Canonnier. — Voir boute-feu.

Conducteur de bois. — Voir serveur de bois.

Déferrailleur. — Ouvrier occupé au démontage et à l'enlèvement des vieilles voies ferrées.

Désancreur. — Ouvrier qui désobstrue les cheminées dans lesquelles un engorgement s'oppose à la descente du charbon. [Cheminée : voir monteur de cheminées, III.]

Entreteneur de cayats. — Ouvrier qui visite et entretient le matériel des cayats : voies ferrées, poulies, câbles, etc. [Cayat : voir cayateur, II.]

Entreteneur de portes. — Ouvrier qui visite et répare, ou déplace, les portes d'aérage. Le courant d'air, qui circule dans la mine, a une tendance naturelle à prendre toujours le chemin de moindre résistance aboutissant au puits de sortie ; au moyen de *portes d'aérage* convenablement disposées, on arrive à distribuer dans les divers chantiers le volume d'air appelé dans la mine par le ventilateur.

Faiseur de bois. — Ouvrier qui recoupe les bois de remploi au fond.

Fermeur de porte. — Ouvrier qui garde une porte d'aérage à tenir normalement fermée. [Porte d'aérage : voir entreteneur de portes.]

Foreur. — Ouvrier qui fore des trous de sonde à l'approche d'anciens travaux remplis d'eau, pour éviter que la masse de cette eau ne fasse brusquement irruption dans les nouveaux chantiers.

Foreur en veine. — Ouvrier qui fore des trous de sonde avant l'abatage, dans des chantiers très grisouteux, pour provoquer l'évacuation du grisou.

Hausseur de poulies. — Un *cayat* ou *plan incliné automoteur* [voir cayateur, II] met en communication une galerie secondaire avec la galerie principale de roulage. Le transport du charbon, des tailles à une galerie secondaire, peut de même se faire par galeries en pente, qui sont toutefois de dimensions plus restreintes et installées plus simplement que les cayats ; la poulie, notamment, sur laquelle passe la corde où s'accrochent les wagonnets, est attachée de façon à pouvoir se déplacer facilement. Il faut, en effet, qu'au fur et à

mesure de l'avancement des abatteurs, on allonge le plan incliné par le haut, et l'ouvrier qui démonte la poulie pour la replacer au sommet du plan, s'appelle *hausseur de poulies*. Le même ouvrier est chargé de ce travail pour une série de plans inclinés.

Jambot-niveleur. — Garçon qui accompagne l'agent chargé de faire, au fond, les levés topographiques.

Jambot de porte. — Voir fermeur de porte

Journalier. — Ouvrier occupé à divers petits travaux.

Lampiste. — Voir rallumeur de lampes.

Machiniste. — Ouvrier chargé de la conduite d'un moteur à air comprimé, ou à vapeur, ou électrique, etc., installé au fond.

Maçon. — Ouvrier occupé au muraillement de certaines excavations (puits, galeries à travers bancs, chambres d'accrochage, etc.) [Galerie à travers-bancs : voir bacneur, III. Chambre d'accrochage : voir accrocheur, II].

Maréchal-ferrant. — Ouvrier qui ferre les chevaux séjournant au fond de la mine.

Meneur de bois. — Voir serveur de bois.

Meneur de rails. — Ouvrier qui transporte les rails servant à prolonger les voies ferrées.

Metteur de rails. — Ouvrier qui pose les voies ferrées.

Nettoyeur au rebaquetage. — Ouvrier qui nettoie les rigoles ménagées le long des galeries pour l'écoulement des eaux.

Ouvrier à l'exhaure [ou **à l'épuisement**]. — Ouvrier qui visite et entretient les installations servant à l'épuisement des eaux : pompes, colonnes de refoulement et réservoirs.

Ouvrier aux portes. — Voir entreteneur de portes.

Placeur ou poseur de portes. — Voir entreteneur de portes.

Placeur de poulies. — Voir hausseur de poulies.

Placeur ou poseur de rails. — Voir metteur de rails.

Pompier ou **pompeur.** — Voir ouvrier à l'exhaure.

Porte-feu. — Garçon qui va faire rallumer, à l'accrochage, les lampes qui s'éteignent dans les travaux. [Accrochage : voir accrocheur, II.]

Porteur de bois. — Voir serveur de bois.

Porteur de lampes. — Voir porte-feu.

Porteur de chaîne. — Ouvrier qui accompagne le porion chargé de mesurer les travaux effectués.

Rallumeur de lampes. — Ouvrier chargé de rallumer, à l'accrochage, les lampes qui se sont éteintes dans les travaux. [Accrochage : voir accrocheur, II.]

Recueilleur de bois. — Ouvrier du poste de nuit, qui reçoit, à l'accrochage, les bois arrivant de la surface par le puits d'extraction. [Accrochage : voir accrocheur, II.]

Scieur de vieux bois. — Voir faiseur de bois.

Serveur de bois. — Ouvrier qui va chercher les bois dont ont besoin les ouvriers d'une taille, soit à l'accrochage, soit plus souvent à un endroit moins éloigné où les bois sont amenés par voie ferrée. [Taille : voir ouvrier en taille, I.—Accrochage : voir accrocheur, II.]

Serveur de lampes. — Voir porte-feu.

Soigneur de chevaux. — Palefrenier des écuries du fond.

Sondeur. — Voir foreur.

Tourneur de ventilateur. — Manœuvre qui actionne un petit ventilateur à bras.

TRAVAUX DE LA SURFACE

I. — SERVICE DES MACHINES.

Alimenteur. — Ouvrier chargé de l'alimentation des chaudières à vapeur ; alimenter une chaudière, c'est y introduire l'eau à vaporiser, au fur et à mesure des besoins.

Batteur de chaudières. — Ouvrier qui détache, dans une chaudière hors-feu, les incrustations qui se sont formées en cours de service sur les parois.

Brouetteur de cendres. — Ouvrier qui transporte les cendres produites aux foyers des chaudières à vapeur.

Brouetteur de charbon. — Ouvrier qui mène le charbon aux chaudières.

Chauffeur. — Ouvrier chargé de la conduite d'une chaudière à vapeur.

Conducteur de cendres. — Voir brouetteur de cendres.

Gargouilleur. — Ouvrier qui nettoie les carneaux des chaudières hors-feu.

Graisseur. — Ouvrier qui lubrifie les organes des machines.

Machiniste ou **mécanicien.** — Ouvrier chargé de la conduite d'une machine (d'extraction, d'aérage, d'exhaure, locomotive, dynamo, compresseur d'air, etc.)

Meneur de charbon. — Voir brouetteur de charbon.

Meneur de cendres. — Voir brouetteur de cendres.

Régleur d'eau. — Voir alimenteur.

Tiseur ou **tiseneur.** — Voir chauffeur.

Visiteur de chaudières. — Ouvrier qui visite les chaudières hors-feu, et effectue au besoin de légères réparations.

II. — MANUTENTION, TRIAGE, LAVAGE, CHARGEMENT ET TRANSPORT.

N. B. — Les wagonnets employés dans les mines s'appellent, suivant les régions, *berlaines, berlines, chariots, gaillots,* etc.

Accrocheur. — Terme déjà défini : voir Travaux du fond, II.

Arrangeur de wagons. — Ouvrier qui fait la toilette des wagons chargés : il égalise le dessus de la charge et place bien les gaillettes.

Avanceur de wagons. — Ouvrier qui fait arriver, par une voie légèrement en pente, les wagons de chemin de fer sous les trémies de chargement ou sur les ponts à bascule.

Basculeur, -euse. — Ouvrier, -ère qui déverse, aux appareils de criblage, le charbon sortant de la mine.

Bordeur. — Ouvrier qui emmagasine du charbon en tas; il place à la main les gros blocs, de manière à élever une sorte de muraille aux quatre faces du tas.

Chargeur de gailletteries. — Ouvrier qui charge, à la manne, les gailletteries à expédier.

Chargeuse à la main. — Ouvrière qui charge, à la main sur wagons, les *houilles* ou grosses gaillettes.

Chargeur aux entonnoirs. — Ouvrier qui charge des wagons aux trémies des réservoirs à charbon.

Chargeur du chemin de fer aérien. — Ouvrier posté à la station de départ, et chargé des manœuvres à faire pour engager les wagonnets dans la circulation continue du chemin de fer aérien.

Chargeur de pierres. — Ouvrier qui charge, aux trémies des réservoirs à pierres, des wagonnets à envoyer au terril.

Charretier. — Ouvrier qui voiture les charbons expédiés par charrettes.

Chauleur de wagons. — Ouvrier qui asperge d'eau de chaux, le dessus de la charge des wagons à expédier.

Classeur de charbons. — Ouvrier préposé à la répartition des charbons triés.

Classeur de trains. — Ouvrier occupé à la formation des trains pour les diverses directions.

Clicheur de pierres. — *Accrocheur* [voir ce mot : Travaux du fond, II] occupé pendant la nuit à l'extraction des pierres.

Compteur de chariots. — Ouvrier qui compte les wagonnets pleins, à leur arrivée au jour ou à leur entrée au triage.

Concasseuse. — Ouvrière qui casse les *houilles* ou gros blocs, pour en retirer les gaillettes *barrées* (contenant une intercalation de pierre).

Conducteur de berlaines. — Ouvrier qui conduit les chevaux traînant les wagonnets sur les voies ferrées.

Cribleur, -euse. — Voir basculeur, -euse.

Culbuteur. — Voir basculeur.

Culbuteur de pierres. — Ouvrier qui déverse des matières stériles dans les réservoirs à pierres.

Culbuteur de wagons. — Machiniste qui dirige le fonctionnement d'une grue servant à élever des wagons chargés, pour en transvaser le contenu dans un bateau.

Décaisseur ou **décrocheur.** — Termes définis en même temps qu'*accrocheur* [voir ce mot : Travaux du fond, II].

Déchargeur de fines. — Ouvrier qui emmagasine les *menus*. Les *menus* ou *fines* sont les charbons qui traversent les grilles d'écartement minimum.

Dégailletteur, -euse. — Ouvrier, -ère qui retire, à la main, les gaillettes du *tout-venant*.

Égaliseur. — Voir arrangeur de wagons.

Encaisseur ou **envoyeur** ou **extrayeur.** — Voir accrocheur.

Fille de grilles ou fille de cliquage. — Voir grilleur, -euse.

Gailloteur. — Voir rouleur. (Dans certaines régions, les wagonnets s'appellent *gaillots*, d'où le nom de *gailloteurs* donné aux ouvriers qui poussent les wagonnets sur les voies ferrées.)

Glaneur, -euse de gailletteries. — Ouvrier,-ère qui ramasse les petites gaillettes qui ont passé dans les pierres, au moment où celles-ci sont déversées sur le terril.

Grilleur, -euse ou **grilleteur, -euse.** — Ouvrier, -ère préposé au service des grilles fixes d'un triage.

Homme ou **femme de pas.** — Les manœuvres de déchargement et de rechargement des cages, à leur arrivée à la surface, se font au niveau d'une installation appelée *recette du jour;* les *hommes* ou *femmes de pas* se trouvent sur le plancher de cette recette pour pousser les wagonnets pleins, sortant des cages, jusqu'aux voies ferrées par lesquelles ils sont conduits au déversement; et ces mêmes ouvriers ramènent, près de l'orifice du puits, les wagonnets vides dont on recharge les cages.

Laveur. — Ouvrier de lavoir à charbon.

Maculaire, maculeresse. — Ouvrier, -ère du service de la vente au comptant.

Manœuvre à la chaîne. — Ouvrier qui engage les wagonnets sous la chaîne d'un traînage mécanique, ou les reçoit quand ils arrivent à destination.

Manœuvre d'élévateur. — Ouvrier qui fait fonctionner un ascenseur à berlaines.

Mesureur. — Ouvrier qui mesure les charbons vendus au comptant.

Metteur à place. — Voir avanceur de wagons.

Moulineur. — Voir basculeur.

Nettoyeur, -euse de charbon. — Ouvrier, -ère de l'atelier de triage.

Peseur. — Ouvrier qui pèse les wagons à expédier.

Placeur de wagons. — Voir avanceur de wagons.

Porteuse de mannes.— Ouvrière qui transporte les gailleteries à la manne, après leur séparation au triage, soit pour les emmagasiner, soit pour les charger sur wagons.

Ramasseur, -euse de gailleteries. — Voir glaneur, -euse de gailletteries.

Ramasseuse de pierres. — Ouvrière de l'atelier de triage.

Rascoyeur, recueilleur. — Termes définis en même temps qu'*accrocheur* [voir ce mot : Travaux du fond, II].

Rateleuse de grilles. — Voir grilleur, -euse.

Ravanceur, -euse. — Voir homme ou femme de pas.

Rechargeur. — Ouvrier qui charge des charbons emmagasinés.

Régleur. — Ouvrier qui fait le poids exact des wagons chargés.

Rivageur. — Ouvrier occupé au chargement des bateaux.

Rouleur, -euse. — Ouvrier, -ère qui pousse les wagonnets sur les voies ferrées.

Taqueur. — Voir accrocheur.

Tireur. — Voir accrocheur.

Traîneur. — Voir rouleur.

Transbordeur. — Ouvrier qui transvase, d'un wagon dans un autre, certains charbons qui subissent en même temps un nettoyage.

Trommeleur. — Manœuvre qui actionne un trommel à bras.

Varlet. — Voir charretier.

Verseur de charbon. — Voir basculeur.

Wagonneur ou **wagonniste.** — Voir rouleur.

III. — SERVICES GÉNÉRAUX.

Il a paru superflu de définir les spécialités professionnelles ressortissant aux services généraux ; ces spécialités se rencontrant, en effet, dans d'autres industries que celles des charbonnages, ou faisant même l'objet d'industries particulières, les dénominations qui s'y appliquent doivent être prises dans leur acception ordinaire.

Ces dénominations se trouvent énumérées ci-après, et on y relève, notamment, celles qui se rapportent aux ouvriers de l'atelier, généralement annexé à toute exploitation houillère, pour la réparation des machines, des appareils et du matériel en général.

Affûteur.	Bouloniste.
Ajusteur.	Bourrelier.
Ardoisier.	Broyeur de mortier.
Batteur de cendres.	Chaînetier.
Blanchisseur (badigeonneur).	Charpentier.

Charron.
Chaudronnier.
Clapteur.
Cordier.
Corroyeur.
Couvreur.
Daubeur (frappeur).
Électricien.
Faiseur de pointes.
Ferblantier.
Ferreur (maréchal-ferrant).
Fondeur.
Foreur.
Forgeron.
Frappeur.
Gazier.
Lampiste (confectionneur de lampes de sûreté, dans certains charbonnages).
Maçon.
Manœuvre ou serveuse de maçon.
Maréchal-ferrant.
Menuisier.
Mignon (chaudronnier en cuivre.
Modeleur.
Monteur-mécanicien.
Outilleur (réparateur d'outils).
Paveur.
Peintre.
Perceur.
Plafonneur.
Planeur (pour le planage des des tôles).
Plombier.
Puisatier (pour la recherche, le creusement et l'entretien de puits à eau potable).
Raboteur.
Ramoneur de cheminées.
Serrurier.
Tailleur de pierres.
Taraudeur.
Terrassier.
Tonnelier.
Tourneur.
Vannier.
Zingueur.

IV. — TRAVAUX DIVERS.

Accrocheur sur le terril. — Les wagonnets de matières stériles à déverser à la crête du terril, y sont amenés par plan incliné ou par chemin de fer aérien ; l'ouvrier qui reçoit ces wagonnets pleins, pour les renvoyer après qu'ils ont été vidés, s'appelle *accrocheur sur le terril*.

Avaleur de bois. — Ouvrier du poste de nuit, qui charge dans les cages d'extraction les bois à envoyer au fond.

Chargeur de bois. — Voir avaleur de bois.

Chargeur de briques. — Certains charbonnages font fabriquer des briques sur leur terrain ; ces matériaux restent emmagasinés en meules, après la cuisson, et sont enlevés au fur et à mesure des besoins par les *chargeurs de briques*.

Chargeur de résidus. — Ouvrier qui enlève, des bassins de décantation, les boues qu'y déposent les eaux sortant des lavoirs à charbon.

Conducteur de bois. — Ouvrier du poste de nuit qui transporte, du chantier au puits d'extraction, les bois à envoyer au fond.

Confectionneuse de bourres. — Ouvrière qui prépare la matière servant au bourrage des trous de mine.

Contrôleur de lampes. — Ouvrier qui vérifie les lampes de sûreté, avant la descente du personnel.

Déchargeur de pierres [de terres, de schistes, de déblais]. — Voir terrilleur.

Découpeur-scieur de bois. — Ouvrier qui découpe des bois à longueur, ou débite des troncs d'arbres en planches, madriers, etc.

Distributeur de bois. — Ouvrier du poste de nuit, qui fait les parts de bois pour les différents accrochages [Accrochage : voir accrocheur, Travaux du fond, II].

Effaceuse de marques. — Certains wagonnets sortant de la mine porte une marque à la craie, qui indique une destination spéciale; l'*effaceuse* fait disparaître ces marques après que les wagonnets ont été vidés.

Faiseur de cartouches. — Ouvrier qui prépare les cartouches de poudre de mine.

Lampiste. — Ouvrier chargé de la visite et de l'entretien des lampes de sûreté.

Magasinier. — Ouvrier chargé de la manutention des divers objets d'approvisionnement.

Meneur de bois. — Voir conducteur de bois.

Mesureur de bois. — Ouvrier qui prépare les stères du vieux bois à vendre.

Nettoyeur du dommage ou de la paire. — La superficie sur laquelle est établi un siège d'extraction est occupée, en partie, par les constructions affectées aux divers services de la surface.

Le *dommage* ou la *paire* est le terrain non couvert, sillonné de voies ferrées, qui sert de gare d'expédition et aussi de cour pour le dépôt des bois et autres matériaux. Le *nettoyeur de la paire* veille à ce qu'aucun objet ne traîne sur cette cour.

Nettoyeuse de ballots. — On appelle *ballots* des couvertures d'étoffe grossière, dont se munissent les hommes qui travaillent en certains endroits de la mine où il tombe de l'eau.

Nettoyeur, -euse de lampes. — Ouvrier, -ère qui nettoie et prépare les lampes de sûreté.

Ouvrier de cour. — Manœuvre employé à divers travaux.

Pileur de charbon et de coke. — Garçon de laboratoire, dans certains charbonnages où se font des analyses de houille et de coke.

Porteur d'eau. — Ouvrier qui va chercher l'eau potable, mise à la disposition du personnel ou servant à l'alimentation des chevaux.

Remeneur d'eau. — Voir porteur d'eau.

Servante. — Femme de charge des bureaux, des chambrées des surveillants ou des lavoirs des ouvriers.

Terrilleur. — Ouvrier qui déverse, au sommet du terril, les wagonnets de pierres qui y sont amenés par plan incliné ou par chemin de fer aérien.

Verseur de schistes. — Voir terrilleur.

Visiteur de lampes. — Voir contrôleur de lampes.

Visiteur de câbles. — Ouvrier qui fait la visite journalière des câbles d'extraction.

Aiguilleur . . . . . .
Cantonnier . . . . . .
Garde-barrière . . . .
Garde-excentrique . . .
Garde-signaux . . . .
Ouvrier de station . . .
Piocheur . . . . . .
Poseur de voies . . . .

} Ouvriers du chemin de fer industriel reliant les sièges d'extraction au chemin de fer extérieur.